

2018  
2022

PLAN  
D' ACTIONS

**PRITH**  
Centre-Val de Loire

# PRITH Centre-Val de Loire

## Plan d'actions 2018-2022



*Plus qu'un outil de programmation, le PRITH propose un réel espace de concertation et d'impulsion entre les acteurs*



### L'égalité des droits et des chances

La loi du 11 février 2005 a renforcé les mesures en faveur de l'égalité des droits et des chances, de la participation et de l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Sur le volet professionnel, il s'agit de mettre en œuvre les moyens permettant l'égalité des chances dans un ensemble de champs tels que **l'accès à l'emploi, l'accès à la qualification, ou le maintien dans et en emploi.**

### Une animation multi-partenariale

Cette politique se déploie au niveau régional dans le cadre du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) sous l'égide du Préfet de région, avec l'objectif général de **réduire les écarts de situation entre personnes en situation de handicap et personnes valides sur le marché de l'emploi.**

Financé par l'Etat (DIRECCTE) et l'Agefiph, le PRITH s'inscrit dans une dynamique multi-partenariale, associant largement les acteurs de l'accès et du retour à l'emploi, de la formation, et du maintien en emploi et permettant la mise en œuvre coordonnée d'actions locales, départementales ou régionales.

Espace de concertation et d'expérimentation, le PRITH propose, en complémentarité des nombreuses mesures mises en œuvre sur le territoire, des actions nécessitant une synergie entre les acteurs pour répondre à des besoins prioritaires ou non-couverts.

### Le Plan 2018-2022

Troisième plan régional en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, le plan d'actions 2018-2022 répond à 4 enjeux majeurs :

1. Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap
2. Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap
3. Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap
4. Un pilotage régional plus fortement structuré

---

Les actions s'adressent à différents publics : personnes en situation de handicap en formation, en emploi ou en recherche d'emploi, représentants des employeurs et des salariés, professionnels de l'accompagnement, acteurs de la santé au travail...

---

### Le projet élaboré en commun

Le plan 2018-2022 a été élaboré en concertation avec les différents acteurs du territoire au cours des derniers mois : bilan du précédent plan, questionnaire à destination de l'ensemble des acteurs du PRITH, forum régional de réflexion sur les orientations, ateliers opérationnels avec les pilotes d'actions.



1

## Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap

### > OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Augmenter la part des personnes en situation de handicap dans les métiers porteurs et/ou innovants
- Augmenter le niveau de qualification des personnes en situation de handicap
- Accroître l'accès à la formation dans les dispositifs de droit commun pour les personnes en situation de handicap

2

## Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap

### > OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Augmenter la part des entreprises employant des personnes en situation de handicap
- Améliorer le maintien dans l'emploi dans les secteurs à risque
- Améliorer la mise en œuvre des accords et conventions
- Informer et sensibiliser les entreprises sur la thématique du handicap et du maintien en emploi
- Accompagner l'évolution des pratiques RH

3

## Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap

### > OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Améliorer la coordination des partenaires
- Renforcer l'accès aux dispositifs de droit commun
- Renforcer le repérage précoce des situations de handicap pour éviter les ruptures de parcours
- Disposer d'un suivi renforcé pour les personnes en situation de handicap les plus fragiles
- Fluidifier les parcours entre secteur protégé, adapté et classique
- Améliorer la lisibilité des offres de service des différents acteurs pour les professionnels

4

## Un pilotage régional plus fortement structuré

### > OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Construire l'articulation entre le PRITH et les autres instances de pilotage
- Intégrer la thématique Handicap dans l'élaboration des plans d'actions régionaux (PRS, PRST, Plan cancer, CPRDFOP, SRDEII, ...)
- Fluidifier les échanges de données entre les acteurs
- Améliorer la consolidation et l'exploitation des indicateurs de suivi



# PLAN D' ACTIONS

## Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap

- 1.1 Identifier les métiers porteurs et sensibiliser les acteurs et les personnes en situation de handicap à ces métiers
- 1.2 Exploiter les potentialités du numérique au service de l'emploi des personnes en situation de handicap (organisation du travail, accès à la formation, métiers)
- 1.3 Renforcer l'accessibilité des actions de formation pour les personnes en situation de handicap
- 1.4 Développer les passerelles Rectorat / Entreprises

## Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap

- 2.1 Professionnaliser et développer les bonnes pratiques Handicap des acteurs socio-économiques en direction de leurs adhérents
- 2.2 Professionnaliser les membres de Comité Social et Economique sur la thématique Handicap
- 2.3 Proposer des actions et outils de sensibilisation mutualisés à destination des TPE-PME

## Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap

- 3.1 Capitaliser les expérimentations du dispositif Emploi Accompagné en région
- 3.2 Accompagner le déploiement et la capitalisation des cellules de suivi partenarial des situations professionnelles complexes
- 3.3 Développer les bonnes pratiques d'accompagnement des parcours professionnels en EA et ESAT
- 3.4 Outiller les acteurs pour identifier et mobiliser les différentes offres de service

## Un pilotage régional plus fortement structuré

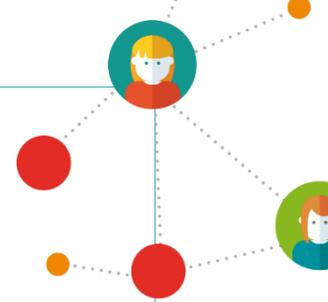
- 4.1 Proposer une expertise emploi-handicap lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des différents plans d'actions régionaux (santé, formation, économie...)
- 4.2 Faire vivre des espaces de concertation et d'information entre les membres du PRITH
- 4.3 Fournir des indicateurs consolidés régionalement pour le pilotage des actions



Votre contact PRITH :  
[prith.centre@gmail.com](mailto:prith.centre@gmail.com)

# 1.1

## Identifier les métiers porteurs et sensibiliser les acteurs et les personnes en situation de handicap à ces métiers



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

### OBJECTIFS

- Lever les freins à l'accès à la formation et à l'emploi dans les métiers porteurs
- Augmenter la part des personnes en situation de handicap dans les métiers porteurs

### PILOTE

Pôle emploi

### PARTIES PRENANTES

Agefiph, Conseil Régional, DIRECCTE Pôle 3E (Services ARE et Mutations Economiques), Gip Alfa Centre, SST...

### PUBLIC

Acteurs du SPRO, conseillers CEP, acteurs du maintien (CARSAT, Cap emploi, MSA...), personnes en situation de handicap en période d'orientation / de réorientation, employeurs et acteurs du recrutement

### PRESENTATION

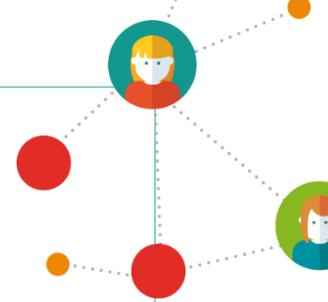
En lien avec les travaux existants portés notamment par l'ORFE et Pôle emploi, identifier les emplois/compétences/filières intégrant la question du handicap afin de repérer les potentiels d'emploi, et communiquer les opportunités de métiers/secteurs porteurs auprès des acteurs de l'orientation, de l'insertion, de la formation et des personnes concernées.

### IMPACTS ATTENDUS

- Définition d'un plan d'actions précisant les modalités de mobilisation des filières et de développement des compétences pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap
- Evolution des représentations du public cible sur les métiers accessibles aux personnes en situation de handicap

## 1.2

Exploiter les potentialités du numérique au service de l'emploi des personnes en situation de handicap (organisation du travail, accès à la formation, métiers...)



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

### OBJECTIFS

- Développer l'utilisation des solutions numériques pour faciliter l'accès et le maintien en emploi
- Augmenter la part de personnes en situation de handicap dans les métiers du numérique
- Favoriser l'accès aux compétences de base du numérique des personnes en situation de handicap (ex : recherche d'emploi)

### PILOTE

DIRECCTE Pôle 3E – service ARE

### PARTIES PRENANTES

Acteurs du SPRO, Agefiph, Cap emploi, CARSAT Service social, CNAM, Conseil Régional, DIRECCTE Pôle T, FIPHFP, Pôle emploi, Syntec Numérique...

### PUBLIC

Personnes en situation de handicap (demandeurs d'emploi ou salariés), employeurs et recruteurs, acteurs de l'orientation et de l'accompagnement

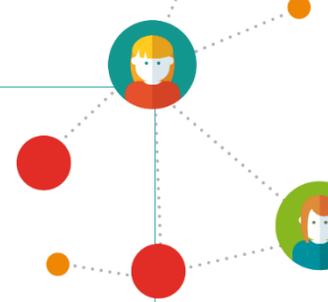
### PRESENTATION

Le numérique offre de nombreuses possibilités aussi bien en termes d'accès à la formation (ex : formation à distance) que de modalités d'orientation et d'accès à l'emploi (ex : réalité virtuelle, métiers du numérique) ou encore d'organisation du travail (ex : télétravail). Il s'agit alors de développer et promouvoir ces différentes possibilités auprès des acteurs de l'insertion et de l'emploi des personnes en situation de handicap.

### IMPACTS ATTENDUS

- Augmentation du nombre et de la part d'entrées de personnes reconnues en situation de handicap en formation numérique / numérisation des métiers
- Développement du télétravail dans les entreprises associées au projet

## Renforcer l'accessibilité des actions de formation pour les personnes en situation de handicap



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION

### OBJECTIFS

- Renforcer l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap, notamment les moins qualifiées
- Augmenter le niveau de qualification des personnes en situation de handicap
- Favoriser les bonnes pratiques en matière d'innovation pédagogique et permettre leur diffusion

### PILOTE

Conseil Régional

### PARTIES PRENANTES

Agefiph, DIRECCTE Pôle 3E (Services ARE et Mutations Economiques), Organismes de formation, Pôle APA du GIP ALFA Centre, Pôle emploi...

### PUBLIC

Personnes en situation de handicap avec un faible niveau de qualification

### PRESENTATION

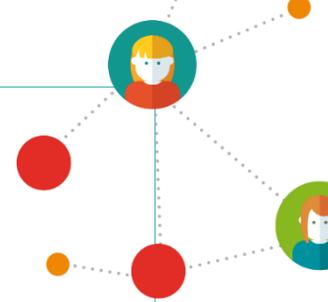
A partir de l'identification de métiers porteurs (cf action 1.1), proposer aux organismes de formation des actions de professionnalisation à l'ingénierie du positionnement, à l'innovation pédagogique et technique dont la transition numérique pour renforcer l'accessibilité du public visé dont les personnes en situation de handicap.

Ceci peut être expérimenté avec des organismes de formation volontaires, en s'appuyant notamment sur l'ensemble des dispositifs disponibles sur le territoire (Ressource Handicap Formation de l'Agefiph, décret qualité, réseaux de référent handicap en formation...).

### IMPACTS ATTENDUS

- Augmentation du nombre et de la part de personnes reconnues en situation de handicap dans les dispositifs de formation de droit commun
- Evolution de l'ingénierie pédagogique des offres de formation
- Augmentation du niveau de qualification (en particulier dans les métiers porteurs)

# Développer les passerelles Rectorat / entreprises



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.

## OBJECTIFS

- Faciliter la transition vers l'emploi pour les jeunes sortant de formation
- Augmenter le recrutement de personnes en situation de handicap en entreprise

## PILOTES

Education Nationale - (DIRECCTE Pôle 3E Service ARE)

## PARTIES PRENANTES

Agefiph, Cap emploi, Entreprises, MDPH/MDA, Missions locales, Pôle emploi, Universités...

## PUBLIC

Elèves du secondaire et de l'enseignement supérieur en situation de handicap, employeurs.

## PRESENTATION

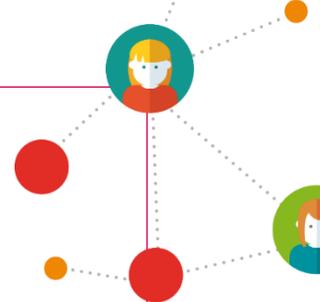
Les passerelles entre l'enseignement et l'emploi sont formalisées par la mise en place de conventions entre les établissements de formation et des entreprises volontaires ou au travers l'intervention de l'association Arpejeh par exemple. L'action vise à :

- Valoriser et diffuser la connaissance de ces dispositifs et outils auprès des acteurs du PRITH
- Capitaliser les actions mises en œuvre dans le cadre de ces dispositifs en vue de faciliter la transition vers l'insertion professionnelle (ex : détection des besoins de compensation, orientation vers les partenaires...)
- Mutualiser et diffuser des outils (supports de communication, guide des bonnes pratiques, kit « qui contacter »...) afin de sensibiliser de manière ciblée les acteurs sur les thématiques de la transition enseignement / emploi, de la reconnaissance administrative du handicap ou encore des acteurs et dispositifs mobilisables.

## IMPACTS ATTENDUS

- Augmentation du nombre et de la part de jeunes en situation de handicap qui accèdent à l'emploi dans le cadre des partenariats mis en place.

## Professionaliser et développer les bonnes pratiques Handicap des acteurs socio-économiques en direction de leurs adhérents



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.

### OBJECTIFS

- Augmenter la part des entreprises employant des personnes en situation de handicap
- Développer la connaissance des enjeux, des acteurs et des outils de la thématique handicap dans les organisations professionnelles et faciliter la diffusion de connaissances à destination de leurs adhérents.

### PILOTES

Acteur socio-économique (à définir) et DIRECCTE Pôle 3E Service ARE

### PARTIES PRENANTES

Agefiph, chambres consulaires, Organisations professionnelles (branches), partenaires sociaux...

### PUBLIC

Adhérents des organisations professionnelles (branches), chambres consulaires, partenaires sociaux...

### PRESENTATION

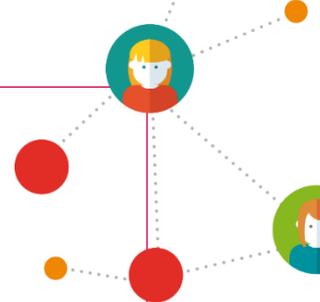
L'action vise à identifier et professionnaliser un référent handicap dans les organisations professionnelles. Ce réseau de référents permet :

- d'approfondir les connaissances des membres sur les acteurs et dispositifs pour l'insertion et l'emploi des personnes en situation de handicap
- de les accompagner dans la création / la mutualisation d'outils (annuaire des acteurs, outils de communication...)
- de les accompagner dans la mise en œuvre et la capitalisation d'actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap auprès de leurs entreprises adhérentes.

### IMPACTS ATTENDUS

- Amélioration de la connaissance de la thématique Handicap par les membres du réseau
- Mise en œuvre d'actions auprès des entreprises pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

## Professionaliser les membres de Comité Social et Economique sur la thématique Handicap



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

### OBJECTIFS

- Développer la connaissance des enjeux, des acteurs et des outils de la thématique du handicap et du maintien en emploi chez les membres du CSE
- Augmenter la part des entreprises employant des personnes en situation de handicap
- Améliorer le maintien en emploi dans les secteurs à risque
- Accompagner l'évolution des pratiques RH
- Développer la mise en œuvre de conventions et d'accords pouvant favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap (accord handicap, télétravail, gestion des âges...)

### PILOTE

DIRECCTE Pôle T

### PARTIES PRENANTES

Agefiph, Cap emploi, CARSAT, MDPH/MDA, MSA, SST...

### PUBLIC

Membres de Comité Social et Economique

### PRESENTATION

Dans un contexte de réorganisation des instances représentatives du personnel dans les entreprises et de modification des modalités de négociation collective (loi d'habilitation du 15/09/17), cette action sera déployée au niveau des départements auprès d'organisations volontaires pour professionnaliser les membres de comité social et économique afin :

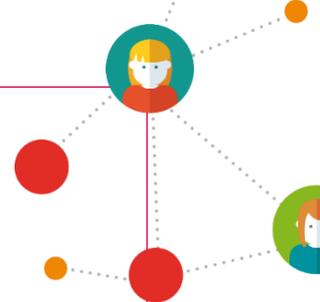
- d'approfondir leurs connaissances sur les acteurs et dispositifs pour l'emploi des personnes en situation de handicap, notamment concernant le recrutement, la formation et le maintien des personnes en situation de handicap.
- de les accompagner dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans leurs organisations.

### IMPACTS ATTENDUS

- Amélioration de la connaissance de la thématique handicap par les membres du réseau
- Mise en œuvre d'actions favorables à l'insertion des personnes en situation de handicap au sein des entreprises
- Nombre d'accords et conventions pouvant favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap (accord handicap, télétravail, gestion des âges...)

## 2.3

# Proposer des actions et outils de sensibilisation mutualisés à destination des TPE – PME



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

## OBJECTIFS

- Augmenter la part des entreprises employant des personnes en situation de handicap
- Améliorer le maintien en emploi dans les secteurs à risque
- Améliorer la connaissance de la thématique handicap
- Accompagner l'évolution des pratiques RH
- Simplifier les démarches pour les employeurs et les salariés

## PILOTES

Agefiph et CARSAT

## PARTIES PRENANTES

A définir selon les thématiques investiguées (Cap emploi, CARSAT, DIRECCTE, MDPH / MDA, Missions locales, MSA, Pôle emploi, SST...)

## PUBLIC

Les TPE - PME

## PRESENTATION

Les acteurs identifient au préalable les cibles prioritaires parmi les TPE-PME à l'aide des outils de diagnostic disponibles.

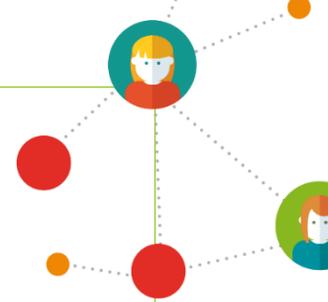
De manière partenariale, ils récolteront ensuite les besoins d'information et d'accompagnement chez les TPE-PME ciblées afin de proposer des actions partenariales et des outils de sensibilisation partagés centrés sur les besoins repérés.

## IMPACTS ATTENDUS

- Effectivité de l'utilisation des outils déployés par les employeurs

## 3.1

# Capitaliser les expérimentations du dispositif Emploi Accompagné en région



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

## OBJECTIFS

- Identifier les facteurs clés du bon déploiement et de l'efficacité du dispositif ainsi que les freins et difficultés rencontrés
- Favoriser la connaissance du dispositif par les acteurs du PRITH

## PILOTE

ARS

## PARTIES PRENANTES

Agefiph, DIRECCTE 3E (Services ARE), FIPHFP, MDPH/MDA, PEP 28, Association Vers l'autonomie, ARPS, ESAT Léopold Bellan, ASTAF, ADAPT, APHL...

## PUBLIC

Personnes en situation de handicap concernées par le dispositif (insertion / maintien)

## PRESENTATION

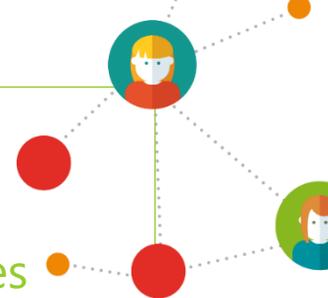
Au moment de la parution de ce plan d'actions, le dispositif Emploi Accompagné est expérimenté sur trois territoires de la région Centre-Val de Loire. Dans le cadre de cette expérimentation, il s'agira de conduire une étude afin de repérer les facteurs de réussite, les méthodes appliquées, la typologie des publics accompagnés ou encore les points de vigilance à retenir en vue d'un essaiage.

## IMPACTS ATTENDUS

- Formalisation d'un projet d'essaiage des bonnes pratiques s'appuyant sur la capitalisation des expérimentations

## 3.2

# Accompagner le déploiement et la capitalisation des cellules de suivi partenarial des situations professionnelles complexes



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

### OBJECTIFS

- Repérer, capitaliser et promouvoir les bonnes pratiques d'acteurs pour accompagner les situations complexes et éviter les ruptures de parcours dans le cadre de solutions partenariales

### PILOTES

DIRECCTE Pôle 3E (Service ARE) et Agefiph

### PARTIES PRENANTES

Cap emploi, CARSAT, MDPH/MDA, Missions locales, MSA, Pôle emploi, autres membres du SPRO...

### PUBLIC

Les personnes en situation professionnelle complexe ou à risque de rupture (jeunes, personnes licenciées pour inaptitude ou à risque, seniors, personnes sans solution d'accompagnement...)

### PRESENTATION

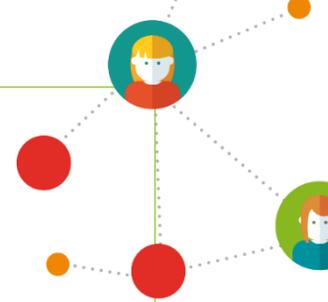
En fonction des contextes locaux, il s'agit d'identifier le déploiement de cellules dédiées aux situations complexes dans les différentes instances dédiées (cellules jeunes, cellules PDP, cellules « réponse accompagnée pour tous » des MDPH/MDA), repérer les solutions partenariales qui en découlent et capitaliser / promouvoir ces bonnes pratiques sur d'autres territoires ou auprès d'autres publics cibles.

### IMPACTS ATTENDUS

- Nombre de situations identifiées dans le cadre des cellules / groupes ad hoc

## 3.3

# Développer les bonnes pratiques d'accompagnement des parcours professionnels en EA et ESAT



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

## OBJECTIFS

- Fluidifier les parcours entre le secteur protégé, adapté et classique

## PILOTES

DIRECCTE Pôle 3E (Service ARE) et ARS

## PARTIES PRENANTES

DIRECCTE Pôle T, GESAT, MDPH/MDA, UNEA...

## PUBLIC

Professionnels en EA et ESAT

## PRESENTATION

Le réseau peut être déployé sur chaque département pour les EA et ESAT volontaires.

Il permet aux référents de parcours professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de connaître les différents dispositifs et outils mobilisables grâce à des interventions d'acteurs experts (RSFP, RLH, Différent & Compétent, licenciement pour inaptitude...), de favoriser les rencontres avec des acteurs économiques susceptibles de recruter (filières...).

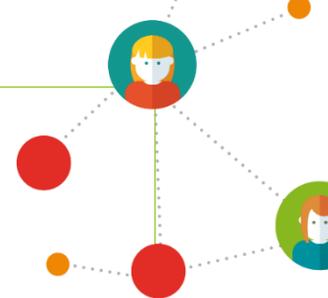
L'animation départementale s'appuie sur des ingénieries et des outils développés / capitalisés régionalement.

## IMPACTS ATTENDUS

- Hausse des mobilités ESAT ↔ EA, ESAT et EA → milieu classique pour les structures participantes

## 3.4

# Outiller les acteurs pour identifier et mobiliser les différentes offres de service



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

## OBJECTIFS

- Améliorer la coordination entre les acteurs
- Améliorer la lisibilité des offres de service des différents acteurs pour les professionnels
- Renforcer l'accès aux dispositifs, en particulier les dispositifs de droit commun

## PILOTE

DIRECCTE Pôle 3E (Service ARE)

## PARTIES PRENANTES

Membres du PRITH : à définir selon les thématiques investiguées

## PUBLIC

Membres du PRITH

## PRESENTATION

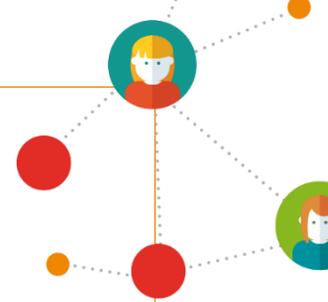
Cette action consiste à développer et diffuser des outils permettant aux membres de mieux identifier les acteurs et dispositifs (en proposant par exemple des cartographies d'acteurs classés par thématique ou par territoire d'intervention et renvoyant vers les missions et les dispositifs ainsi que des coordonnées de contact) ou d'obtenir des informations sur des problématiques spécifiques (ex : guide des freins périphériques à l'emploi...).

## IMPACTS ATTENDUS

- Renforcement de la mobilisation des dispositifs par les acteurs

## 4.1

Proposer une expertise emploi – handicap lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des différents plans d'actions régionaux (santé, formation, économie...)



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

### OBJECTIFS

- Construire l'articulation entre le PRITH et les autres instances de pilotage régionales
- Intégrer la thématique handicap dans l'élaboration des plans d'actions régionaux

### PILOTES

DIRECCTE Pôle 3E (Service ARE) et Agefiph

### PARTIES PRENANTES

Pilotes des instances concernées

### PUBLIC

Ensemble des personnes en situation de handicap de la région Centre-Val de Loire

### PRESENTATION

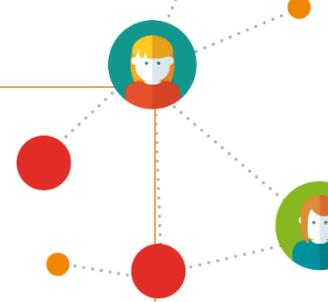
Dans une dynamique générale de prise en compte et d'inclusion de la thématique du handicap dans les politiques publiques de droit commun, cette action consiste dans un premier temps à repérer et informer les acteurs du PRITH sur les points de convergence entre le PRITH et les différents plans d'actions par un travail de veille documentaire.

L'étape suivante vise à organiser des groupes de travail avec les acteurs en charge des différents plans d'actions afin d'alimenter ces plans avec des thématiques handicap (dans l'élaboration ou la mise en place d'actions au cours du plan).

### IMPACTS ATTENDUS

- Meilleure connaissance des différents plans par les acteurs du PRITH
- Intégration de la dimension handicap dans les différents plans d'actions
- Mise en place d'actions coordonnées entre les plans

## Faire vivre des espaces de concertation et d'information entre les membres du PRITH



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

### OBJECTIFS

- Améliorer la lisibilité du PRITH et de son fonctionnement
- Favoriser la participation des personnes concernées
- Valoriser et capitaliser les actions menées dans le cadre du PRITH
- Renforcer la connaissance entre les acteurs et leurs offres de service respectives

### PILOTES

DIRECCTE Pôle 3E (Service ARE) et Agefiph

### PARTIES PRENANTES

Membres du PRITH, Comité des Usagers

### PUBLIC

Membres du PRITH, Ensemble des personnes en situation de handicap de la région Centre-Val de Loire

### PRESENTATION

Ces espaces de concertations comprennent :

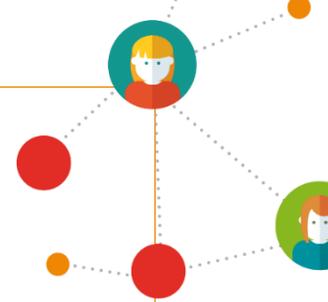
- La plateforme PRITH Centre-Val de Loire, qui informe les membres du PRITH sur les actions (en cours ou finalisées), les productions réalisées (guides, supports de communication...), les études et rapports...
- Le Comité des Usagers. Composé de personnes en situation de handicap, il vise à favoriser la participation des personnes aux politiques publiques d'emploi et de formation qui les concernent.

### IMPACTS ATTENDUS

- Meilleure connaissance du PRITH
- Mobilisation effective des outils mis à disposition
- Participation des personnes aux politiques publiques qui les concernent

## 4.3

# Fournir des indicateurs consolidés régionalement pour le pilotage des actions



L'ACCÈS À  
L'EMPLOI



L'ACCÈS À LA  
FORMATION



LA MOBILISATION  
DES ACTEURS ECO.



LE MAINTIEN  
EN EMPLOI

## OBJECTIFS

- Fluidifier les échanges de données entre les acteurs
- Améliorer la consolidation et l'exploitation des indicateurs de suivi

## PILOTE

DIRECCTE Pôle 3E (Service ARE) et Pôle T

## PARTIES PRENANTES

A définir selon les thématiques investiguées

## PUBLIC

Pilotes des actions régionales et départementales

## PRESENTATION

L'action consiste à collecter des données nécessaires au pilotage des actions et au déploiement du tableau de bord des indicateurs synthétiques mentionné par la convention nationale multipartite pour l'emploi des personnes en situation de handicap 2017-2020.

Après avoir identifié les besoins en matière d'information, il s'agit de collecter et d'analyser les données existantes en créant des groupes thématiques dédiés pour approfondir certaines thématiques en cas de besoin.

## IMPACTS ATTENDUS

- Définition et évaluation d'actions s'appuyant sur ces indicateurs